



La Coalition pour la Concurrence dans le sans-fil réclame de nouvelles règles afin de permettre l'entrée de nouveaux joueurs dans le marché

Ottawa, le 25 mai 2007 – Un important débat entourant l'industrie du sans-fil est sur le point de se mettre en branle, alors que les parties intéressées répondent à l'invitation du ministre de l'Industrie Maxime Bernier à participer à des consultations sur l'avenir des services sans-fil évolués.

Le ministre de l'Industrie a rendu public en février dernier un document de consultation sur la mise aux enchères du spectre pour les services sans-fil évolués (SSE). Les consultations issues de ce document représentent une étape importante pour l'avenir des services sans-fil évolués au Canada. La date limite de présentation des propositions a été fixée à la date d'aujourd'hui, 25 mai, minuit. Les membres de la Coalition pour la Concurrence dans le sans-fil figurent parmi les organisations qui participeront aux audiences. Industrie Canada invitera les intervenants à faire valoir leurs arguments au cours du prochain mois et les consultations se termineront à la fin du mois de juin.

À l'automne 2007, on s'attend à ce que le ministre rende publique un cadre de marché en vertu duquel son ministère mènera les enchères du spectre afin de déterminer quels fournisseurs auront accès à cet important marché. Industrie Canada a déjà indiqué qu'il entend tenir ces enchères à compter de la fin de cette année.

Le retard qu'accuse le Canada dans le domaine des services sans-fil prive ses consommateurs et ses entreprises des avantages concurrentiels offerts dans d'autres pays, alors que du même souffle le prix payé pour ces services par les consommateurs canadiens est beaucoup plus élevé que ceux imposés à ceux des pays voisins, affirme la Coalition.

Selon des recherches menées récemment, les grands utilisateurs de services sans-fil paient jusqu'à 50 % plus cher qu'ils le feraient aux États-Unis. Par ailleurs, les services évolués couramment disponibles en Europe et en Asie demeurent très peu accessibles au Canada.

Les membres de la Coalition soumettront chacun leur point de vue, mais tous recommandent au gouvernement de créer les conditions d'une véritable concurrence en établissant des règles d'enchères et en appliquant des conditions de marché qui encouragent la concurrence.

Les membres de la Coalition ont demandé au gouvernement de réserver spécifiquement certains segments du spectre à de nouveaux joueurs, ce qui permettrait de s'assurer que ceux-ci seraient à l'abri de la mainmise des titulaires actuels.

La Coalition pour la Concurrence dans le sans-fil a été mise sur pied dans le but de promouvoir des changements afin de rendre les services de télécommunications sans-fil les plus évolués, nommément les services 3G (pour 3^e génération), accessibles aux consommateurs, aux organisations et aux entreprises du Canada. Parmi les membres fondateurs de la Coalition figurent notamment MTS Allstream, Mipps et Quebecor. On peut visiter le site Internet de la Coalition à l'adresse www.avenirdusansfil.ca.

-30-

Sources :

Chris Peirce
Directeur des affaires réglementaires
MTS Allstream
Bureau : (613) 688-8788
Chris.peirce@mtsallstream.com

Luc Lavoie
Vice-président exécutif, Affaires corporatives
Quebecor Inc.
Bureau : (514) 380-1974
Portable : (514) 947-6672
lavoie.luc@quebecor.com